



Pôle Départemental de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Fiche de poste : Orthophoniste en CMP pour enfants et adolescents.

Informations Générales

Intitulé du poste : Orthophoniste en CMP pour Enfants et Adolescents.

Responsable Hiérarchique : cadre de santé, cadre de pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, Directeur des soins, Directrice des Ressources Humaines, Directeur d'établissement (Responsable de service social en recrutement).

Responsable Fonctionnel : Chef de pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Lieu de travail : CMP pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, pour le Nouvel Hôpital de Navarre 62 route de Conches. 27022 Evreux Cedex

Références réglementaires et/ou institutionnelles

Textes réglementaires.

Décret 11⁰2002-721 du 2 mai 2002 lettre circulaire du 06.09.1994 relative aux différentes composantes du temps de travail des orthophonistes.

Accès au corps des orthophonistes :

Se fait par concours sur titres ouvert aux titulaires du Certificat de capacité d'orthophoniste ou équivalent.

Le corps des orthophonistes comporte deux grades : le grade d'orthophoniste de classe normalement celui d'orthophoniste de classe supérieure. Il se fait par un concours sur titre ouvert aux titulaires du Certificat de capacité d'orthophoniste ou équivalent.

Missions et activités du poste

- **Missions**

L'orthophoniste prévient et prend en charge, sur prescription médicale, les troubles de la communication écrite et orale. Il est amené, à ce titre à s'occuper des malentendants auxquels il apprend à lire sur les lèvres et à parler, d'enfants souffrant de retards d'expression ou de troubles comme le bégaiement, ayant des difficultés d'apprentissage de la lecture, de l'orthographe, de l'écriture ou du langage mathématique. Il soigne également des adultes ayant des troubles de la voix ou privés de leurs facultés d'expression ou de compréhension (surdité, accidents cérébraux).

Il dresse un bilan, qui aide à l'établissement du diagnostic médical et il trace le plan de rééducation éventuelle.

- **Activités**

Activités diagnostiques

- Réalisation des bilans, rédaction des comptes-rendus joints aux dossiers médicaux.
- Participation à l'élaboration du projet thérapeutique individuel du patient.

Activités de l'orthophoniste dans l'équipe

- Fonction de liaison : il assiste aux réunions de synthèse des patients et se concerta avec les autres membres de l'équipe sur la prise en charge des patients. Il assiste aux réunions à l'extérieur du service et il rencontre les différents intervenants extérieurs.
- Fonction institutionnelle : il participe aux travaux des instances administratives, médicales et paramédicales.

Activités d'information et de prévention

- Information des membres de l'équipe sur la prise en charge des patients et sur le champ de compétence des orthophonistes.
- Information des patients, de leur entourage et des intervenants extérieurs.
- Participation à l'accueil des stagiaires orthophonistes
- Participation à des réunions d'information et à des actions de prévention rentrant dans le champ de compétence des orthophonistes

Activités de formation et d'enseignement

- Maître de stage : encadrement des étudiants en orthophonie

Activités d'organisation

- Tenue des dossiers, rédaction des courriers, accueil de patients, prise de rendez-vous
- Rédaction du compte rendu de bilan joint au dossier médical
- Achat, entretien et création de matériel

Caractéristiques de maîtrise du poste

- L'orthophoniste est évaluée par le Cadre de santé en collaboration avec le cadre de pôle.
- Activités spécifiques au CMP
- Dans le domaine du soin :

Bilan : le plus fréquemment de l'articulation, de la parole, du langage oral, du langage écrit et parfois de la déglutition, du calcul, des troubles de la voix.

- Actions de dépistage et de prévention en particulier auprès des fratries d'enfants suivis.

Rééducation : souvent pathologies imbriquées nécessitant une adaptation du travail orthophonique.

Prise en charge (PEC) des troubles de l'expression orale et écrite, le plus souvent et parfois PEC des troubles attentionnels, des troubles du calcul, rééducations isolées de la déglutition ou associée à un trouble de l'articulation.

Spécificités du poste

- Poste à temps plein, seuls les temps partiels de droit feront l'objet d'une étude qui conclura ou non aux possibilités d'accord sur le poste.
- Horaires fixes à la journée en 5/2.
- Adaptation des temps de congé aux autres membres de l'équipe afin de garantir une permanence de la continuité de la prise en charge.
- La spécificité de l'exercice auprès d'enfants et adolescents demande une capacité de mise à distance des états aigus et des crises d'agitation.
- Grande disponibilité pour l'accompagnement des patients.

Profil requis

Le travail en CMP est un travail d'équipe ; pour exercer dans ce cadre l'orthophoniste doit posséder des qualités de communication, d'écoute et un intérêt pour le travail en équipe et les échanges inter- disciplinaires.

SUPPLEANCE

En raison de la grande spécificité des compétences de l'orthophoniste, seul un autre orthophoniste peut le suppléer.

En cas d'absence prolongée, il est souhaitable que l'orthophoniste soit remplacé.

Relations

Relations internes

- Médecin chef de pôle de pédopsychiatrie
- Cadre des équipes de liaison et de l'unité temps plein pour mineurs.
- Médecins, psychologues, infirmiers, éducateurs spécialisés, agents hospitaliers, secrétaire

Relations externes :

- Structures extrahospitalières du pôle Enfant et Adolescent.
- Structures médico-sociales : foyers, lieux de vie, FJT, IME, MECS, ITEP.
- Aide sociale à l'enfance
- Services sociaux départementaux
- Autres services du département : familles d'accueil, MDPH, CAF.
- Services sociaux
- Familles et proches du patient
- Éducation nationale
- PMI, médecin généraliste, pédiatre